

Rapport d'activité

2019

AHSSEA
Club & Équipes de Prévention Spécialisée

INTRODUCTION

Polymorphe, la prévention spécialisée, cherche à s'imprégner de l'air de son temps, sans renier les fondements solides et stables qui ont porté sa pérennisation à travers les époques.

Tout comme hier, elle reste attentive aux mutations sociales et sociétales afin d'être dans une démarche de diagnostic constant et d'innovation sociale, pour être toujours plus à même de répondre aux besoins des populations qui vivent sur son territoire d'intervention, de prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion avec toujours au cœur de sa pratique l'intérêt supérieur de l'enfant.

Et c'est ainsi, en ayant toujours pour fil rouge l'intérêt supérieur de l'enfant, que le Club et Équipes de Prévention Spécialisée de AHSSEA pense et conduit ses actions : en étant dans une évaluation constante des besoins mouvants des publics qu'ils accompagnent et en réinterrogeant leurs pratiques et outils.

Ainsi nous verrons qu'adaptabilité et réactivité ont été les mots d'ordre pour cette année 2019. Les nombreux mouvements de personnel qui ont pour part participé au fort renouvellement du public, furent autant d'occasions de questionner nos interventions, nos projets, nos partenariats... Soutenu et étayé par des temps de formation, de perfectionnement, d'analyse de la pratique, de partage d'expériences dans différentes instances en interne. Si nous nous appuyons sur les principes fondateurs de la prévention Spécialisée, éprouvés par des décennies de pratique, nous savons que l'immobilisme dans le travail social est le risque de ne plus être en phase avec la société et donc notre public. C'est pourquoi loin de voir nos pratiques et outils comme aboutis même lorsqu'ils ont démontré leurs efficiencies, nous les voyons en devenir et leur laissons la possibilité de muter au fil des besoins.

LA PREVENTION SPECIALISEE

Bien que ce soit l'arrêté du 4 juillet 1972 qui donne son identité à la prévention spécialisée, sa pratique se construit depuis les années 50, lorsque pour la première fois des bénévoles et des éducateurs font la démarche d'aller hors les murs rencontrer un public jeune, marginalisé ou en voie de marginalisation.

Fin des années 50, début des années 60, les 3 grands piliers d'intégration que sont religion, famille, école, colosses dans le paysage français, commencent à voir leurs bases se fendiller entraînant des défaillances dans les processus de socialisation des jeunes.

C'est dans ce contexte social et professionnel en pleine mutation, que l'arrêté du 7 janvier 1959 donne ses premiers financements officiels et sa légitimité à la prévention spécialisée.

Bien différente de celle qu'elle est aujourd'hui, et certainement plus encore de celle qu'elle sera demain, elle est alors considérée comme un maillon essentiel et manquant dans la chaîne de l'action sociale.

Ces dernières années, la Prévention Spécialisée par les lois du 5 mars 2007 et du 16 mars 2016 voit ses missions confirmées et renforcées dans le cadre de la protection de l'enfance.

La prévention spécialisée est une action éducative intervenant dans le cadre de la protection de l'Enfance, au titre du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes : [...] 2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu [...]»

L'article L 221-1 du CASF précise :

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du Département chargé des missions suivantes :

[...] 2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L. 121-2 [...]»

La loi de 2016, a modifié le texte comme suit :

[...] 2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée. [...]»

LE SERVICE

Le service de prévention spécialisée de l'AHSSEA est financé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Le territoire d'intervention du service est inchangé : les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Gray, quartier des Capucins ; Héricourt, quartier des Chenevières ; Lure, quartier du Mortard ; Vesoul, quartier des Rêpes-Montmarin.

À noter que bien que le quartier du Messier à Luxeuil-les-Bains soit labellisé quartier prioritaire de la politique de la Ville, nous ne sommes pas mandatés pour y intervenir.

LE PERSONNEL

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'ENCADREMENT HIERARCHIQUE

M. Marc Vilain, Directeur du Pôle Protection de l'Enfance - Milieu Ouvert de l'AHSSEA, dont 0,2 ETP pour le CEPS ;

M. Michel Hug, chef de service éducatif, 1 ETP a fait valoir son droit à la retraite et est remplacé depuis le 2 septembre 2019 par Mme Loane Ghielmetti, Chef de Service Éducatif, 1 ETP

L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Mme Maryline Berthold, psychologue, 0,18 ETP qui a démissionné le 31 mars 2019 pour passer à temps complet au Service Social Prévention ;

Mme Aurore Mazza, psychologue chercheuse, 0,25 ETP en CDD à compter du 02 septembre 2019

LE PERSONNEL EDUCATIF

- À Vesoul :

M. Manuel Figueiredo, moniteur-éducateur, 1 ETP, arrêt du 1^{er} janvier au 22 février avec reprise à mi-temps thérapeutique du 23 février au 27 septembre inclus ;

M. Romain Franceschini, éducateur sportif, 1 ETP, arrêt du 1^{er} janvier au 11 novembre avec reprise à mi-temps thérapeutique du 12 novembre au 31 décembre inclus ;

M. Martin Gaël, éducateur spécialisé, 1 ETP ;

Mme Amal N'Khassi, monitrice éducatrice, 1 ETP (CDD) du 6 mars au 31 décembre en remplacement de M. Franceschini

- À Gray :

Mme Valérie Parietti, éducatrice spécialisée, 1 ETP

- À Lure :

M. Ali Sahab, éducateur spécialisé, 1 ETP

- À Héricourt :

M. Maxime Vitte, éducateur spécialisé, 1 ETP, arrêt du 6 mars à ce jour, non remplacé ;

M. Ridallah Herradi, éducateur spécialisé, 1 ETP ; à compter du 3 juin (en remplacement de Mélanie Ritzenhaller qui a démissionné le 2 septembre 2018)

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Mme. Youphine Morand, secrétaire, 1 ETP ;

M. Franck Didier, agent technique, 1 ETP ;

Agent de service intérieur, 0,10 ETP, en attente de recrutement

LES FORMATIONS

- Formation incendie : le 22 janvier 2019 au gymnase du CEMR (tout le personnel).

ACR 2019 :

- Michel HUG : « Règlement Européen sur la Protection des Données : RGPD de la théorie à la mise en œuvre. », 2 jours du 13 au 14 mai 2019 à Vesoul ;
- Valérie PARIETTI : «Prévenir et gérer les situations d'agressivité envers les professionnels de la part de l'entourage de la personne accueillie », 2 jours du 24 au 25 juin 2019 à Besançon ;

Formation collective :

- Toute l'équipe : Rencontre annuelle de la protection de l'enfance à l'Espace 70, la journée du 20 juin 2019.

Perfectionnement :

- Ridallah Herradi : « Être éducateur en prévention spécialisée : un pied à l'étrier pour les nouveaux arrivants », 4 jours du 4 au 7 juin 2019, avec le CNLAPS à PARIS ;

Analyse pratique professionnelle

- Toute l'équipe : « Intervenir auprès du public 11-16 ans en prévention spécialisée », 3 jours du 4 au 6 décembre, avec APSN au PHAJ à Frotey-les-Vesoul

LES LOCAUX

ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Notre service est locataire de locaux à Héricourt, Lure et Gray. À Lure, les locaux sont accessibles et bénéficient de toilettes adaptées ; à Gray, seul le sas d'entrée est accessible à des personnes en fauteuil roulant ; à Héricourt, les locaux ne sont pas accessibles à des personnes en fauteuil roulant.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment dont nous sommes propriétaires à Vesoul du côté de l'accueil du public, la « Cabane », est achevée depuis 2015 ; le local est équipé de toilettes adaptées et d'un bureau accessible.

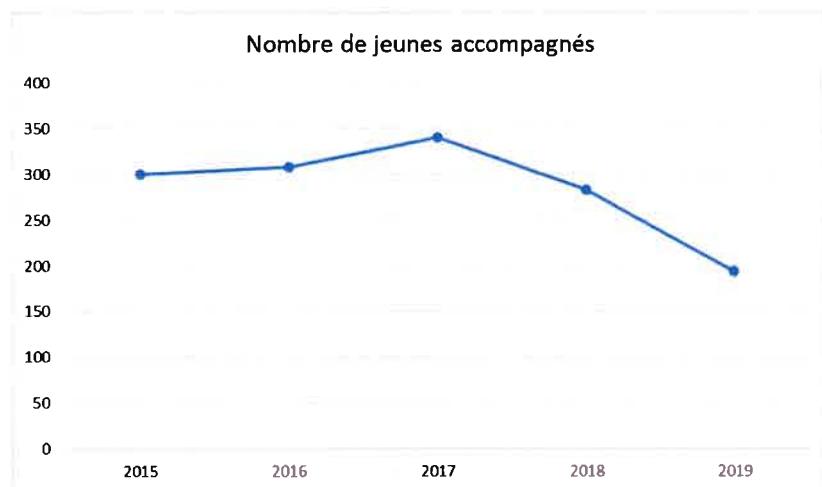
SECURITE

INCENDIE

Tous les locaux sont équipés d'extincteurs.

À Vesoul, il y a une porte de sortie « antipanique » du côté « Cabane », et des blocs lumineux de signalisation des issues de secours (installés en 2018). Nous avons apposé un panneau signalant l'emplacement du point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment et des panneaux avec le schéma d'évacuation dans les locaux.

L'ACTIVITE EN CHIFFRES



En 2019, de nombreux mouvements de personnel ont eu lieu au sein du CEPS, ce qui a impacté directement le nombre des jeunes accompagnés sur les secteurs concernés

- Ainsi, à **Vesoul**, deux éducateurs ont été en arrêt longue maladie, de janvier à mars avec une reprise à mi-temps thérapeutique de mars à septembre pour l'un et de janvier à novembre avec une reprise à mi-temps thérapeutique jusque fin décembre pour l'autre. Seul un éducateur arrivé en juillet 2018 a été présent tout au long de l'année 2019 sur le quartier des Rêpes-Montmarin. Une éducatrice recrutée en remplacement (CDD) est arrivée en mars, son contrat s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année.

Le mode d'intervention spécifique, sans mandat, de la Prévention Spécialisée, fait que du temps est nécessaire à un éducateur pour « faire sa place », se faire connaître auprès des jeunes, des habitants, des partenaires, créer une relation de confiance avec le « milieu ».

À Vesoul, les éducateurs implantés depuis longtemps étant absents, ce fût, pour les deux éducateurs récemment embauchés, tout un travail de reconstruction à entreprendre, un quartier à investir, une jeunesse à rencontrer et à fédérer.

Ces mouvements de personnel ne se traduisent pas seulement par une légère baisse des accompagnements sur Vesoul, mais aussi et surtout par un fort renouvellement du public, couplé à un net rajeunissement : 69 % des jeunes accompagnés ont entre 11 et 18 ans dont 35 % moins de 16 ans et plus de 42 % des jeunes accompagnés en 2019 ne l'étaient pas en 2018.

Notons tout de même que, grâce au long mais pertinent travail « d'aller vers » de toute l'équipe et à sa stabilisation, la reprise de l'activité constatée sur la fin de l'année 2019 se confirme sur les 2 premiers mois de 2020. En effet, nous enregistrons une fréquentation dense et régulière du local éducatif dit « La cabane » tant sur les temps collectifs qu'individuels.

- À **Héricourt**, dès 2018 l'équipe a été fragilisée. Une éducatrice a démissionné en septembre 2018 et malgré une annonce de recrutement en CDI, le poste est resté vacant jusqu'en juillet 2019. Le deuxième éducateur alors en poste sur le quartier fût malheureusement en longue maladie dès début mars 2019 et l'est encore à ce jour.

Le site des Chennevières est donc resté sans personnel jusqu'au recrutement en CDI en juin 2019 d'un éducateur spécialisé.

Prenant en compte les conditions particulières de son arrivée sur le quartier et le fait qu'il n'a jamais travaillé en prévention spécialisée auparavant, il y avait nécessité qu'il se forme d'emblée. Cela a retardé son intervention sur le terrain mais l'a aidé à prendre plus rapidement ses marques par la suite.

Nous soulignerons qu'Héricourt, très logiquement, enregistre la plus forte baisse en nombre d'accompagnement. Ainsi, nous passons de 97 à 23 jeunes. Cela impacte fortement les statistiques du service et rend inexploitable la mise en perspectives avec les années précédentes.

Bien qu'aujourd'hui le local d'Héricourt soit bien fréquenté par les jeunes, il a fallu beaucoup de temps à l'éducateur pour s'implanter sur le quartier et nous constatons aujourd'hui une fréquentation des jeunes en augmentation constante.

« La confiance se cultive, se gagne par nos actions, mais cela prend du temps. »

Ursula Le Guin

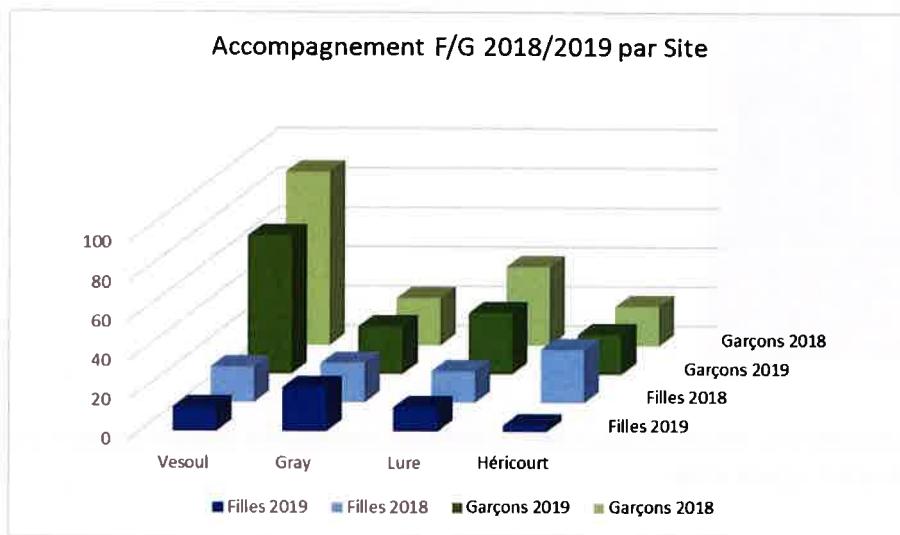
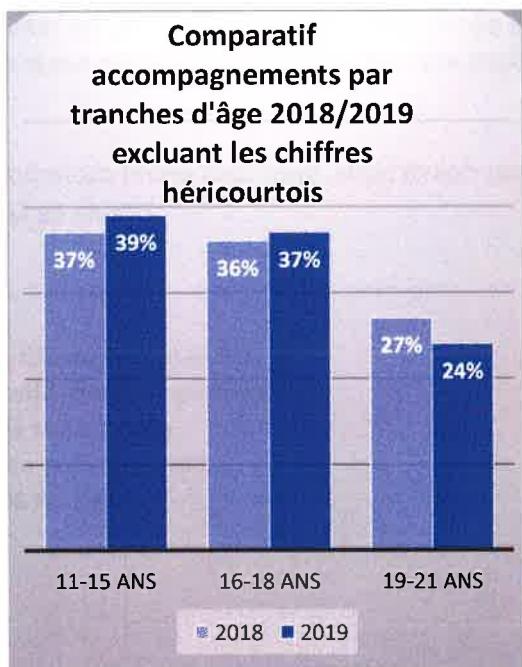


Tableau comparatif des accompagnements filles et garçons par sites d'intervention entre 2018 et 2019

- A **Lure**, l'éducateur est en poste depuis très longtemps sur le quartier du Mortard. Il est connu et reconnu, tant par la population que par les partenaires. La diminution du nombre d'accompagnement : 44 jeunes en 2019 contre 56 en 2018 peut s'expliquer pour deux raisons :
 - un projet d'ampleur a été mené à bien : « Objectif Verdun ». Projet pertinent mais chronophage que nous développerons plus bas. Ce projet a nécessité une forte préparation en amont, beaucoup d'heures de travail avec le groupe de jeunes engagés, de réflexion, de rédaction, de partenariat...
 - L'éducateur de Lure a également été élu au CSE de l'AHSSEA, en qualité de secrétaire du CSSCT. Il dispose donc de 25 heures de délégation par mois. Une baisse de temps de travail en présentiel sur le quartier qui a forcément un impact direct sur le nombre de jeunes qui sont accompagnés.
 - Il faut rappeler ici que le quartier du Mortard ne bénéficiant que d'un poste éducatif, il est de fait impossible d'assurer la continuité du service et du suivi éducatif comme l'exige notre mission.
- Nous sommes dans la même configuration à **Gray**, où la prévention spécialisée ne bénéficie que d'un poste. Néanmoins les conditions d'accueil n'ayant pas changé en 2019, nous constatons que le nombre d'accompagnement est resté stable.

RAJEUNISSEMENT ET RENOUVELLEMENT DU PUBLIC



Aux vues de la baisse conséquente d'accompagnements sur le secteur d'Héricourt, la comparaison avec les années précédentes ne s'avère pas pertinente.

Ainsi, nous avons choisi de retenir un tableau qui regroupe les chiffres des sites de Vesoul, Gray et Lure uniquement et qui est représentatif de la réalité de terrain. C'est à dire un nombre croissant d'accompagnements du public mineur et notamment des moins de 16 ans.

Le travail en direction des plus jeunes, entamé depuis de nombreuses années sur chaque secteur, porte ses fruits de façon de plus en plus significative.

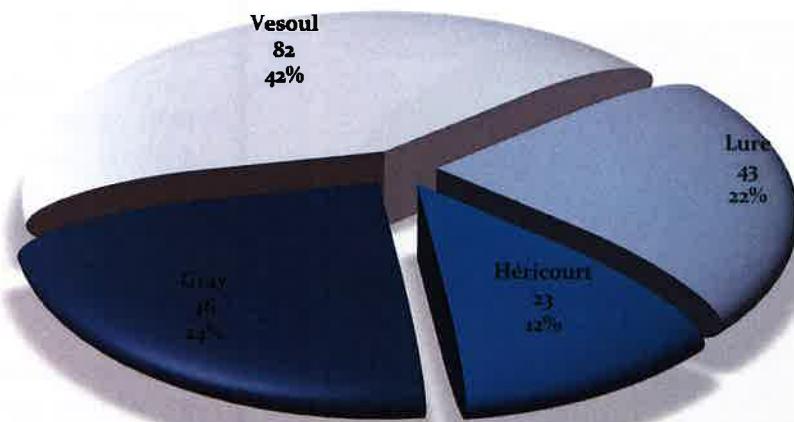
Les adolescents fréquentent les locaux éducatifs de plus en plus tôt, ce qui nécessite une adaptation des pratiques éducatives à ce jeune public. Les supports à la relation ne peuvent être les mêmes avec des collégiens et des jeunes majeurs. L'intervention se déroule toujours "hors les murs" : présence sociale et travail de rue, mais également sous la forme d'autres temps, comme des sorties d'animations éducatives, qui permettent d'offrir un espace plus adapté pour construire le lien éducatif et travailler la socialisation avec les plus jeunes.

L'offre de rencontre au local autour d'un café, ou « l'aller vers » dans la rue ne sont généralement pas appropriés à un public de moins de 16 ans. L'entretien éducatif, toujours pertinent, doit néanmoins être réinventé, les temps d'accueil au local repensés... Pour étayer cette réflexion engagée depuis plusieurs années, s'ouvrir à d'autres possibles, perfectionner l'existant et inventer de nouveaux outils en direction de ce public, l'équipe au complet a souhaité suivre la formation dispensée par l'APSN, Centre de ressources de la Prévention Spécialisée « Intervenir auprès du public 11-16 ans en prévention spécialisée ». Cette formation est venue conforter nos pratiques et les grandes lignes directrices déjà définies et apporter de nouveaux axes de réflexion, des nouvelles perspectives, ce qui a fait émerger d'autres questionnements qui sont et seront porteurs d'adaptation des pratiques et de propositions toujours plus ajustées.

L'intervention se réinvente depuis plusieurs années non seulement en Haute-Saône, mais aussi dans tous les Clubs et/ou Équipes de Prévention Spécialisée de France. Nos relations étroites avec le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) et la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE) nous permet d'avoir une vision globale de ces évolutions.

REPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR SITES

Répartition des accompagnements par secteur



compte 890(*) habitants et **Le Mortard** à Lure, 1378(*) habitants, 1 seul éducateur est intervenu à temps plein tout au long de l'année sans pouvoir assurer, de fait, une totale continuité de service. A Héricourt, le quartier des **Chènevières** comptabilise quant à lui 1171(*) habitants et 1 éducateur est intervenu à temps plein sur le deuxième semestre uniquement.

* Chiffres émanant du site : <https://sig.ville.gouv.fr>

Pour revenir à notre situation locale, bien qu'une légère baisse ait été enregistrée en 2019, Vesoul reste le site qui enregistre le plus d'accompagnements.

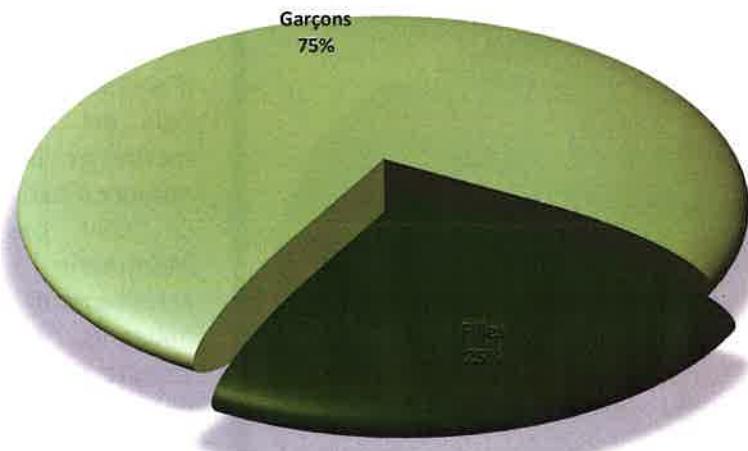
Cela est évidemment à mettre en lien avec le nombre d'habitants.

Le QPV des **Rêpes-Montmarin** compte actuellement 2971(*) habitants. Prenant en compte les vacances de poste, ce sont 2,5 ETP qui ont accompagné les jeunes sur ce secteur.

Nous rappelons ici que sur chacun des quartiers : **Les Capucins** à Gray qui

MIXITE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS

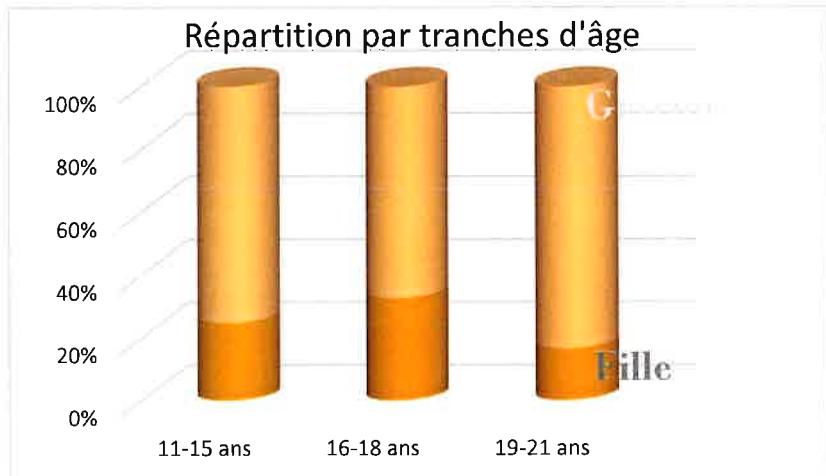
Pourcentage des accompagnements garçons filles



Cependant constater, actuellement et historiquement, que les secteurs où une éducatrice est en poste ont un pourcentage d'accompagnement féminin qui représente bien plus d'un quart du total des effectifs. A Gray, où une éducatrice est présente à temps complet depuis plus de 16 ans, nous constatons que nous arrivons à une parité quasi parfaite 48 % de filles et 52 % de garçons.

Nous avons observé une augmentation de la fréquentation du public féminin à Vesoul lors de la présence d'une éducatrice en CDD de mars à décembre et nous espérons confirmer cette tendance. Il est important de souligner la nécessité d'intervenir en équipe et plus encore en équipe mixte sur chaque secteur. En plus de la richesse d'un diagnostic partagé, des échanges et regards croisés sur les situations ainsi que l'opportunité d'offrir une réelle continuité de service, la mixité éducative permet une offre plus large en termes d'approche et d'accroche, pour les habitants de nos secteurs d'intervention.

Dans le cadre de nos missions, nous cherchons à nous rapprocher le plus possible de la parité filles/garçons. Malgré notre mobilisation dans ce sens, nous en sommes encore loin. De fait, le public féminin ne représente qu'un quart des jeunes accueillis. Moins présentes dans l'espace public, les jeunes filles sont moins susceptibles d'être rencontrées sur des temps de travail de rue. Nous pouvons



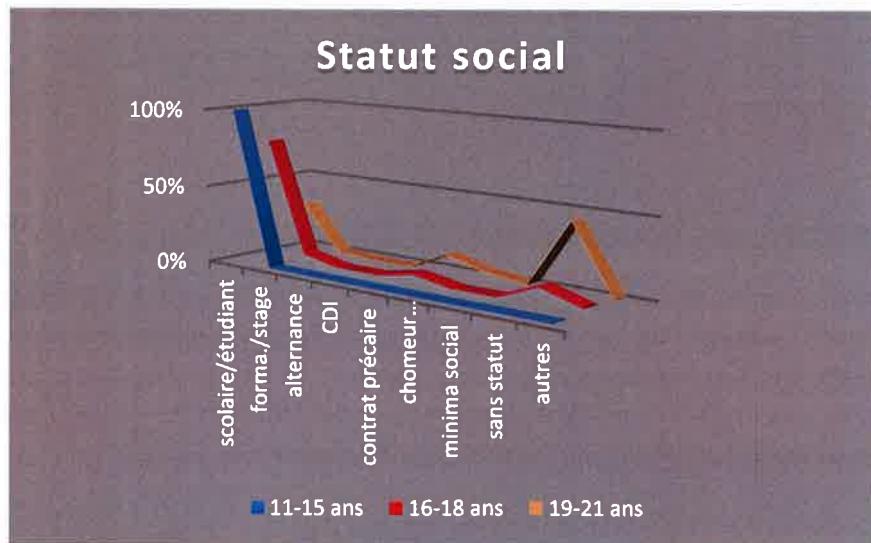
STATUT SOCIAL ET PROBLEMATIQUE

Ce fort renouvellement et rajeunissement du public vient modifier le statut social des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée. 100 % des 11-15 ans sont encore scolarisés et vivent chez leurs parents. Pour les 16-18 ans, ce sont 77 % qui sont encore scolarisés et 97 % qui vivent chez leurs parents. Bien que seulement 31 % des 19-21 ans soient encore scolarisés, 94 % vivent toujours au domicile familial.

Nous soulignerons que le pourcentage de jeunes dans la catégorie "sans statut" augmente en même temps que leur l'âge, 11 % chez les 11-15 ans pour 45 % chez les 19-21 ans.

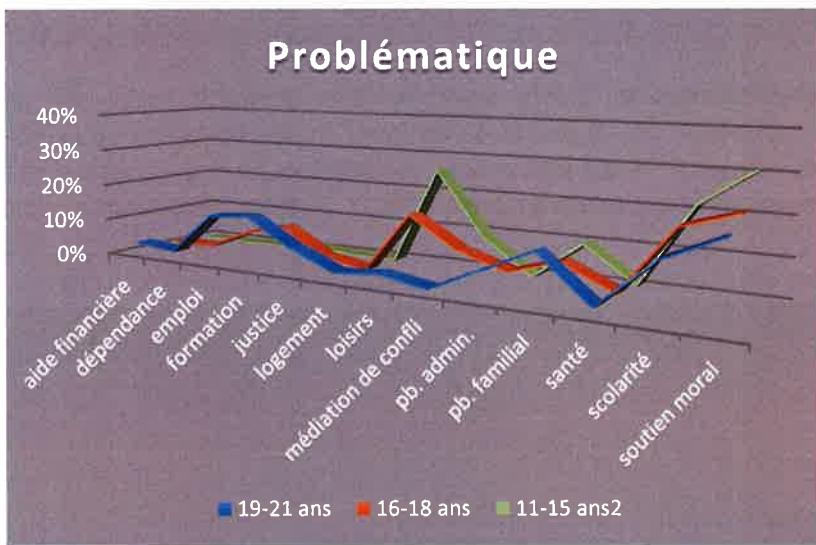
Ces jeunes sans statut sont souvent des jeunes « dans l'entre deux ». Fin de l'obligation de scolarité mais trop fréquemment pas diplômés, sans expérience

professionnelle. Parfois attirés par les conduites déviantes, ils sont trop souvent dans « le rien », sans envie, sans désir et sans but.



Leur repérage et leur mobilisation s'avèrent souvent ardu quand même la perspective d'un travail, d'un salaire, d'un appartement autonome n'est plus un moteur. Qu'est-ce qui fait sens pour cette jeunesse désœuvrée qui ne pense pas le futur tout en étant déconnectée des réalités du présent ?

Avec eux, nous devons « tricoter » avec la réalité de terrain, les discriminations et la victimisation, avec leurs savoir-faire et les apprentissages nécessaires, faire avec la mise en échec aussi. Mais surtout faire au jour le jour, être à l'écoute de demandes qui peuvent paraître futiles mais sont avant tout un moyen d'entrer en relation, de demander de l'aide, de l'attention, une prise en compte de leur souffrance, que celle-ci soit hurlée ou murmurée. Savoir voir l'invisible, faire mine de ne pas y prêter attention jusqu'au bon moment, lorsque les défenses tombent et que peut enfin se dévoiler l'intime.



Selon l'âge les problématiques des jeunes ne sont pas les mêmes. Nous pouvons cependant souligner une constante, la grande majorité des jeunes a un fort besoin de soutien moral.

Fort de ce constat en 2018, l'intégration d'une psychologue à l'équipe éducative apparaît comme évidente : en septembre 2019, c'est une psychologue chercheuse qui intègre l'équipe éducative afin de mener une

recherche-action autour de la thématique « les jeunes et le soin psychique ». Un projet nommé "Pass Santé" émerge des constats partagés avec l'équipe pluridisciplinaire de prévention spécialisée. Un diagnostic des besoins associé à une connaissance fine du territoire d'intervention et de l'offre de service a permis une réflexion qui a abouti à la co-construction de cet outil que nous pensons adapté à notre pratique et à notre public. Cet outil sera développé plus en aval.

Les courbes s'inversent proportionnellement entre les 11-15 ans et les 19-21 ans : alors que les plus jeunes sont en demande d'accompagnement à la socialisation au travers d'activités support à la relation éducative, à l'apprentissage des savoirs-être et au développement de leurs compétences psychosociales, les jeunes majeurs sont tournés vers l'insertion sociale et professionnelle. Leurs principales problématiques sont l'emploi, la formation et, de façon moins prégnante la justice. La courbe des 16-18 ans montre bien que la tendance entre difficultés de socialisation et d'insertion s'inverse progressivement.

FOCUS

OBJECTIF VERDUN

Durant l'année 2019, 7 jeunes du quartier du Mortard ont travaillé, accompagnés par l'éducateur de prévention spécialisée de Lure, à la préparation d'un camp à Verdun qui s'est déroulé les 13, 14 et 15 septembre et qui a vu se rencontrer des jeunes de Verdun, de Lure et d'Asperg (ville allemande jumelée à Lure).

De nombreuses réunions de préparation se sont tenues tout au long de l'année pour construire, avec l'implication des jeunes, le partenariat avec les structures accompagnant les jeunes de Verdun et d'Asperg, le programme de visites, le budget (transport, hébergement, repas).

Pour se préparer à ce week-end tourné vers le devoir de mémoire partagé par les jeunes français et les jeunes allemands, pour susciter des débats, des interrogations, un dialogue en amont du camp ; pour appréhender les possibles conséquences de l'intolérance, de l'extrémisme et du fascisme et, pour finir, leur permettre de prendre conscience que la paix, la tolérance, le respect, ainsi que la coopération entre les peuples contribuent à la lutte contre les discriminations, l'éducateur de Lure et une animatrice ont accompagné le groupe au camp du Struthof en alsace.

Durant le week-end camp à Verdun, les jeunes de Lure et d'Asperg ont pu découvrir (et les jeunes de Verdun partager leurs connaissances) les lieux de mémoire de la Grande Guerre.

La prise de photos durant le séjour, tant par les jeunes que par les accompagnateurs a donné lieu à la création de panneaux photos, supports à une exposition itinérante actuellement au local de Prévention Spécialisée de Lure.

Au regard des indicateurs annoncés lors de l'écriture du projet nous pouvons dire que les objectifs de l'action ont été atteints. En effet les sept jeunes, quatre garçons et trois filles, se sont investis tout au long de l'année 2019, tant dans les temps de préparation, réunion, budgétisation etc... que dans les activités, visite du Struthof et le camp Verdun.

Les rencontres, visites ont donné lieu à de nombreux échanges. Et malgré des débuts un peu difficiles, à cause de la barrière de la langue, les jeunes français et allemands ont fini par sympathiser. Chacun s'accorde à dire, jeunes comme accompagnateurs, que l'expérience est à renouveler.

La réalisation de panneaux photos, servant de support à une exposition itinérante, ainsi que la rédaction d'un exposé par les jeunes, permettent de communiquer autour de cette expérience.

CHANTIERS EDUCATIFS DE PREVENTION SPECIALISEE VESOUL

Cette action vise à remobiliser vers l'emploi, la formation ou la reprise de l'école des jeunes en cours ou en risque de déscolarisation ainsi qu'à favoriser leur socialisation par une première expérience du travail salarié, tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif individuel.

Cette action s'adresse au public de la prévention spécialisée âgé de 16 à 21 ans, vivant sur le Quartier Politique de la Ville (QPV) des Rêpes-Montmarin, sur la base de leur libre adhésion (modalité d'intervention de la prévention spécialisée).

Il s'agit de proposer à des jeunes en cours de déscolarisation ou actuellement sans emploi, sans formation et sans scolarité, une activité salariée de courte durée, dans le cadre d'un chantier éducatif au cours duquel ils bénéficient d'un accompagnement par un éducateur spécialisé. (Ce chantier entre dans un dispositif spécifique à la prévention spécialisée et régit par un décret de 1999 autorisant la prévention spécialisée à prescrire des contrats d'usage à des associations intermédiaires).

Cette action est précédée et suivie par un travail éducatif individualisé.

Nous proposons aux jeunes de ramasser les déchets qui jonchent les espaces publics sur le quartier tout en sensibilisant les habitants à l'importance du tri et de la propreté du quartier. Ce travail est rétribué au taux horaire du SMIC.

Cette tâche ne demande pas de technicité particulière et est accessible à tous. Chaque contrat aura une durée adaptée à la situation de chaque jeune : par exemple, une semaine pendant des vacances scolaires pour remobiliser un jeune en risque de décrochage ou deux jours par semaine pendant un mois au plus pour un jeune très éloigné de l'emploi et en cours de marginalisation.

Le temps des repas est pris avec l'éducateur qui poursuit son action éducative.

Un partenariat est engagé avec la mission locale pour y favoriser l'inscription des jeunes et avec NOVEO : association intermédiaire conventionnée par l'État qui contribue à l'insertion professionnelle des personnes dépourvues d'emploi par un contrat de travail d'usage. Une réunion d'information sur les droits et devoirs d'un salarié est réalisée par l'association intermédiaire.

Une visite du centre de tri avec un ambassadeur du tri est réalisée en amont de l'action.

Afin de s'approcher au mieux de la réalité professionnelle, la journée de travail débute à 7h00.

Sur 9 jeunes accompagnés en 2019, seuls 2 ne se sont pas mobilisés pour faire évoluer leur situation suite au chantier. Ces 2 jeunes sont cependant toujours en lien avec les éducateurs.

3 ont intégré le dispositif Garantie Jeune de la Mission Locale.

1 a repris ses études.

1 passe le permis CACES.

1 est remobilisé dans sa recherche d'emploi et est dans l'attente de réponse d'un éventuel employeur.

1 travaille sur son parcours avec les éducateurs en lien avec la Mission Locale.

L'INTERVENTION D'UNE PSYCHOLOGUE EN PREVENTION SPECIALISEE

Depuis son recrutement en septembre, la psychologue a pour mission d'apporter un soutien technique à l'équipe et de poursuivre une recherche-action sur les modalités d'action possibles d'un psychologue dans une équipe de Prévention Spécialisée. Un tel contexte de travail invite à sortir de son cadre traditionnel d'exercice du métier de psychologue en partant du cadre de référence de l'Autre tout en faisant avec et en ajustant son propre cadre intériorisé de professionnel.

En effet, la présence sociale, considérée par beaucoup comme le socle de la Prévention Spécialisée, consiste à aller à la rencontre de l'Autre, sur son terrain, son territoire et requiert de se rendre disponible à lui. Il s'agit via l'instauration de temps d'immersion réguliers et continus, d'amorcer et de tisser une relation qui se veut d'abord humaine avant de devenir éducative ou thérapeutique. Ici « aller vers » permet aussi de développer une connaissance en profondeur du quartier, de sentir et de s'imprégner du climat qui y règne, de comprendre les habitudes de vie des jeunes, ce qu'ils vivent, de connaître leurs préoccupations, leurs problèmes, leurs espoirs, d'impulser et de construire du lien avec les populations, d'aller au-devant de ceux qui n'ont pas (pu) exprimé(er) de demande d'aide autrement dit de repérer les jeunes et familles en souffrance qui jusque-là n'ont pas été en mesure ou n'ont pas souhaité pour diverses raisons faire la démarche de solliciter un professionnel de la relation d'aide dans un cadre davantage institutionnalisé.

Concrètement, cette présence sociale peut se décliner selon divers modes d'intervention tels que l'accueil à la « cabane » et l'animation de groupes (autour d'un jeu, d'un débat, d'une activité), la présence ponctuelle de l'équipe aux manifestations organisées sur le territoire, le travail de rue... La pluridisciplinarité de l'équipe permet un croisement des regards et des approches des plus intéressants dans l'accompagnement des jeunes en situation complexe.

D'ailleurs, afin de répondre aux problématiques des jeunes et de leur famille et à leurs besoins en matière d'accompagnement, le travail largement engagé sur le dernier trimestre 2019 devra être poursuivi en 2020 :

- avec les jeunes par l'instauration d'un lien de confiance dans un climat étayant et contenant pour les inviter à s'inscrire progressivement dans des espaces de socialisation, des circuits de soins stabilisés, développer leur habileté à prendre soin d'eux-mêmes (empowerment), etc.
- avec les familles et les autres partenaires, dans une volonté de cohérence et de continuité des parcours
- avec les éducateurs, dans une dynamique de co-construction, en proposant de nouveaux espaces de pensée où la complémentarité des registres éducatif et psychologique permet d'envisager d'autres perspectives de travail possibles avec les jeunes et leur famille.

PROJETS 2020

EXTENSION DES CHANTIERS EDUCATIFS DE PREVENTION SPECIALISEE

Le site de Vesoul a été le site "test" pour les chantiers éducatifs. Fort de deux ans d'expérience, il nous semble aujourd'hui cohérent et important de pouvoir ouvrir ces chantiers sur deux axes :

- ouvrir les chantiers éducatifs aux publics de Lure, Gray et Héricourt.
- ouvrir les chantiers éducatifs aux jeunes dès 14 ans, afin de répondre à cette double entrée : rajeunissement du public et prévention primaire.

Agir avec les jeunes au sein de leur quartier avec comme objectif l'amélioration du cadre de vie pour chacun. Ces chantiers permettent de travailler des thématiques comme l'environnement, le vivre ensemble, le respect des droits de chaque citoyen à vivre dans un cadre propre, sécurisant et sécurisé.

Ils favorisent aussi les rencontres entre des publics qui ne se côtoient pas via un média véhiculant une image différente, positive sur la jeunesse.

Le constat est fait que pour les quartiers, le partenariat, les éducateurs, mais surtout pour les jeunes, il y a des bénéfices à court, moyen et long terme qui ressortent de la mise en place de ce type de chantier. Les chantiers éducatifs sont un outil de socialisation, de cohésion sociale, de remobilisation, de lutte contre le décrochage scolaire, de désenclavement, de valorisation d'un territoire et de sa jeunesse, de réappropriation de la valeur effort, des notions de civisme, et de prévention de la délinquance. Par leur modularité, ils permettent aux éducateurs d'adapter leurs pratiques en fonction des difficultés et besoins des jeunes et à leur territoire d'interventions.

PASS' SANTE

Les besoins en santé psychique des jeunes accueillis au service de Prévention Spécialisée de Haute-Saône ne peuvent être couverts par les dispositifs de droit commun existants. Les statistiques territoriales montrent que les jeunes haut-saônois présentent des taux d'hospitalisation pour motif psychologique, pour tentative de suicide et une consommation d'anti-dépresseurs supérieurs à la moyenne nationale. Les difficultés des jeunes accompagnés concernent des enjeux de socialisation (scolarité, accès à l'autonomie, comportements pré-delinquants) et/ou des problématiques personnelles (mal-être, tensions familiales, problèmes de santé ou de dépendances). Le diagnostic territorial de l'offre de soins souligne la pénurie de psychiatres et d'établissements spécialisés : un seul CMPP implanté sur le Département et des CMP saturés, empêchant une réponse réactive aux demandes exprimées. La loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 et le décret n° 2017-813 du 5 mai 2017 offrent sur certains territoires la possibilité de mener des expérimentations afin d'améliorer la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes après évaluation par un professionnel compétent. Malgré des besoins évidents, le département de Haute-Saône n'est pas inclus dans cette expérimentation. Or, la souffrance psychique adolescente y est particulièrement présente et nécessite une prise en charge effective. Penser un dispositif afin de favoriser un repérage précoce et de faciliter l'accès à des soins de santé mentale dans une visée de prévention primaire, secondaire et /ou tertiaire, pour accompagner les adolescents dans les problématiques qui sont les leurs constitue un enjeu de santé publique, dans une double dimension éthique et humaniste. Ainsi, un dispositif de prise en soins psychiques, nommé ici « pass-santé », organisé sur un forfait de 12 séances financées constitue une nécessité, et ce tout particulièrement pour les familles en situation de grande vulnérabilité et de précarité socio-économique absolue qui ne peuvent payer une thérapie/un suivi psychologique pour leur enfant chez un psychologue libéral. Enfin, un tel dispositif conférera aussi les moyens nécessaires aux professionnels de Prévention Spécialisée pour mieux satisfaire les besoins en développement des jeunes accueillis, et in fine garantir à ces derniers, cohérence et continuité dans leur parcours et l'accompagnement qui leur est proposé. Deux organismes ont été sollicités dans cette optique, via notamment des réponses à appels à projets, à savoir l'ARS et la Fondation de France.

CONCLUSION

Pour le service Club et l'Équipes de Prévention Spécialisée, 2019 aura été marquée par le sceau du changement. Mouvements d'équipe tant dans l'encadrement hiérarchique, l'encadrement technique que dans le personnel éducatif. Année dense, intense pour l'équipe qui a su faire preuve de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation. Une équipe soudée malgré l'éloignement et la disparité des territoires d'intervention.

Mais ces changements, loin d'être négatifs, ont permis de nourrir une dynamique d'équipe, de réinterroger les pratiques, d'ouvrir sur du partage d'expériences, ce qui a débouché sur le constat d'une nécessité d'harmoniser les pratiques et les outils existants.

Ces changements ont également favorisé un fort tôt de renouvellement du public, son rajeunissement et la co-construction d'une réflexion étayée par de la formation autour de l'accompagnement des plus jeunes.

En 2020, nous poursuivrons ce travail sur le perfectionnement des outils : conventions partenariales, contrats d'alternative à l'exclusion, fiches action etc... afin d'apporter toujours plus de cohérence dans nos actions sur chacun des sites d'intervention et de lisibilité de nos pratiques.

Plusieurs objectifs sont à poursuivre : maintenir le rajeunissement du public, renforcer le maillage social par un partenariat efficient, et d'autres sont à construire : trouver des axes de travail pour favoriser la fréquentation d'un public féminin, entamer un diagnostic des besoins du public 11-21 ans en dehors de la délimitation QPV.

